

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 25 mars 2017



**AMPHITHEÂTRE
Centre VALPRE
1, chemin de Chalin
69130 ECULLY**

10h00, accueil, émargement et vérification du quorum.

Rappel : Le nombre total de délégués est de 91, le nombre total de voix de 239 : le quorum est atteint avec plus d'¼ du nombre de délégués représentant au minimum ¼ des voix, soit à minima 23 délégués représentant 60 voix.

Sont présents : nombre de votants 45 représentant 134 voix = le quorum est atteint.

Délégués présents en annexe à la fin de ce rapport.

L'assemblée débute à 10h40.

Mot d'accueil du président

John débute cette assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les participants et remercie les délégués des comités pour leur investissement. Il a conscience que le samedi est un jour parfois difficile pour chacun mais compte tenu de la taille du territoire, cela semble impossible à l'avenir de mettre en place une AG en soirée. Il excuse à ce propos Amandine Pic, Bruno Mejean et Florence Rodenas de leur absence.

Il propose de présider l'assemblée sauf si quelqu'un d'autre souhaite accomplir cette tâche. Devant le silence de proposition mais aussi l'accord de l'assemblée, le président de ligue est nommé président de l'assemblée.

Approbation du compte-rendu des AG extraordinaires et de l'AG Elective du 2 juillet 2016

Il est demandé à chacun si des souhaits de modifications sont exprimés. Face au silence de l'assemblée il est proposé de faire un vote unique pour les 3 comptes-rendus, l'assemblée accepte ce choix.

VOTE

« Etes-vous en accord avec le compte-rendu de l'AG extraordinaire de la ligue d'Auvergne, celle de la ligue Rhône-Alpes et avec le compte-rendu de l'AG électorale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes du 2 mars 2016 qui vous a été envoyé en amont de cette assemblée ? »

Compte-rendu AG extraordinaire d'Auvergne
(quorum de 6 délégués représentant 12 voix, présents 10 pour 27 voix = atteint)
Oui : 27, Abstention : 0, non : 0

Compte-rendu AG extraordinaire Rhône-Alpes
(quorum de 18 délégués représentant 49 voix, présents 35 pour 107 voix = atteint)
Oui : 107, Abstention : 0, non : 0

Compte-rendu AG électorale Auvergne-Rhône-Alpes
Oui : 134, Abstention : 0, non : 0

Comptes-rendus adoptés à l'unanimité.

Rapport moral du président pour 2016 (présentation J Pym)

Les points abordés dans ce rapport moral sont dans l'ordre : le retour sur la fusion, la salle de Voiron, la réforme de la filière JA et le projet 2017/2020.

-Le retour sur la fusion : Elle a été lourde administrativement mais allégée par le soutien fédéral et les rencontres en amont entre l'Auvergne et Rhône-Alpes. L'engagement fort de la part de chacun a été illustré par la massive participation des délégués des comités aux AG du 2 juillet 2016. Compte tenu de la bonne volonté de part et d'autre, la fusion a été bien amorcée et une nouvelle équipe, forte d'auvergnats comme de rhônalpins, avec à sa tête John Pym, a vite vu le jour. C'est une équipe dynamique, volontaire et assidue qui accompagne le président. Il les en remercie. La masse salariale s'est vue elle aussi soumise aux évolutions de territoire avec un personnel partagé entre Auvergne et Rhône-Alpes. Une volonté toutefois de maintenir le siège

social à Saint Cassien, à côté de Voiron où sort de terre un magnifique écrin pour la pratique badiste.

-Salle spécifique badminton à Voiron : Après le séisme créé par les élections fédérales, la ligue déplore les nouvelles orientations politiques qui la mettent en grande difficultés sur son territoire vis-à-vis des institutionnels locaux quant à l'usage de la salle de Voiron. Si le projet d'un modèle économique innovant a été très vite pensé, avec une location des courts entre midi et deux dont les bénéficiaires subventionneraient la location de la salle pour le monde badiste affilié, la ligue est toutefois contrainte à des réunions multiples et des discussions hasardeuses pour maintenir sa priorité sur le site. Ainsi, le désengagement fédéral remet en cause la gratuité de l'usage de la salle, mais oblige aussi à s'engager le plus vite possible à organiser des événements majeurs dans la salle Everest à venir.

-Le cursus JA : Lors d'une AG de la ligue Rhône-Alpes, cette dernière avait été alertée par un comité sur le manque cruel de JAs actifs sur les territoires. Un groupe de travail régional avait été nommé et avait porté un projet de réforme du cursus JA devant le conseil des présidents de ligues et devant le bureau fédéral. Les uns comme les autres y ayant totalement adhéré, un nouveau groupe de travail, mais cette fois fédéral, avait été nommé, dont John Pym était membre. Si ce choix repoussait obligatoirement toute réforme d'une saison minimum, ce groupe a ardemment travaillé pour qu'un projet de réforme soit adopté par le CA fédéral, ce qui est fait, et pour qu'une réforme dès la rentrée 2017/2018 soit mise en place. On ne peut que s'en réjouir.

-Le projet régional 2017/2020 : Largement diffusé aux comités avant les vacances de décembre, puis dans les clubs, sur le site et Facebook juste après afin de permettre à tous d'y prendre part, le projet régional est maintenant posé. Il repose sur 3 axes majeurs :

-Le développement

-La structuration de la filière jeunes

-La salle de Voiron et l'accueil de compétitions de référence dont la première pourrait être le championnat de France senior 2018.

Questions :

A. Borde (42) : « liste fictive » à l'AG fédérale, l'était-elle vraiment ?

J. Pym : au sens strict, non car il existait bien une liste, mais annoncée par son porteur « bidon ». En effet, le but était, suite au refus du scrutin de liste, de présenter une liste qui ne souhaitait pas être élue mais permettait à la tête de liste de siéger au CA fédéral afin de faire entendre sa voix.

E Gailly (38) : Va-t-il quitter son poste comme annoncé ?

J. Pym : Il n'a jamais annoncé sa démission, ce sont d'autres membres de sa liste qui s'y étaient engagés.

A Borde : Pourquoi un désengagement fédéral à Voiron ?

J. Pym : Les raisons évoquées sont le coût tant financier qu'humain d'un pôle France, mais aussi un projet politique non porté par la DTN sur des arguments sportifs donc.

VOTE

« Approuvez-vous le rapport moral 2016 qui vous a été présenté ? »

Oui : 134, Abstention : 0, non : 0

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport des secteurs, année 2016 (présentation J Pym)

Suite à l'envoi des documents en amont de l'AG il est demandé à chacun d'exprimer là ses questions s'il en a pour ne pas faire une présentation systématique de toutes les commissions.

Administratif :

J-P. Raïola (42) : Il y a un problème sur le site de la ligue.

V Blond : Oui, il a été piraté, nous nous en occupons et en sommes désolés.

Jeunes :

P. Loiseau (69) : La saison prochaine, doit-il y avoir un changement du format des TRJ, des TIJ ?
Une nouvelle attribution.

N. Jacquemot : Pour l'heure non, le travail fait en septembre ne va pas évoluer de suite.

T. Champion : Il y a un travail fédéral en cours qui à ce jour n'a pas été finalisé, l'harmonisation étant de rigueur, pour l'instant nous ne pouvons pas.

P. Loiseau : Pourquoi pas de TRJ dans le Rhône cette année ?

N. Jacquemot : On essaie de répartir sur l'ensemble du territoire et au-delà entre les clubs. Le Rhône n'avait qu'un candidat prêt à porter plusieurs compétitions, mais d'autres départements avaient plusieurs candidats pour diverses compétitions.

F Martin (03) : Serait-il possible de permettre aux champions départementaux de venir sur le CRJ, surtout quand ils viennent de départements pauvres en compétitions jeunes ?

J. Pym : Cette question met en évidence une différence nette entre nos deux anciens territoires, une olympiade ne suffira pas à faire disparaître ce décalage. Il y a les TRJ pour permettre à vos jeunes de se mesurer plus aux autres et acquérir des points. Il faut garder en tête l'intérêt sportif d'un évènement comme le CRJ.

F. Pichard : Sur un tel sujet, des idées peuvent être mutualisées.

N. Jacquemot : Le CRJ a lieu plus tôt dans la saison car qualificatif pour les CFJ, pour beaucoup ce serait un frein aussi car les CDJ ont plutôt lieu en fin de saison.

E. Gailly : Il faudra que la ligue donne son orientation et nous suivrons.

T. Champion : Avant le CRJ, ce sont les TRJ qui doivent recevoir ces jeunes. Une vraie réforme des TRJ doit avoir lieu.

P Edinger (63) : Il faudra mettre ces questions sur la table d'un point de vue développement aussi sans faute.

J. Pym : Il faut aborder ses questions non seulement à notre niveau régional mais avec les comités. La dernière rencontre du CA cette saison aura lieu à Voiron sous forme de séminaire, vous y serez invités. Par ailleurs la CRJ vous est ouverte, nous serons heureux de vous y accueillir car c'est au sein de cette commission que ces échanges doivent avoir lieu.

Vie sportive :

Pour rappel ce secteur comprend les interclubs (portés par Julien Alonso présent donc pouvant répondre aux questions), le calendrier, la commission arbitrage (Micheline Sauvage en est à la tête et est absente en ce jour).

Développement :

C'est une nouvelle commission mise en place par la nouvelle ligue.

E Gailly : La ligue réfléchit-elle à devenir organisme de formation (OF) ?

C.Prat : Elle l'est depuis peu et ouvrira donc droit sur certaines formations a des financements via les OPCA.

J. Pym : La FFbAD voudrait à terme que toutes les formations fédérales soient dans le plan de formation porté par l'OF.

C. Adam : Au-delà la FFbAD voudrait que la ligue porte toutes les formations sur son territoire. Notre but est de mettre en place un schéma de formation régional mais en intégrant, les comités pleinement dans le dispositif.

A Fleury (2607) : Les comités seront-ils OF ?

J. Pym : Nous ne vous le conseillons pas aujourd'hui, sans vous l'interdire bien sûr, mais administrativement la démarche avant et après chaque formation est très lourde.

E. Gailly : Les retours locaux sur l'occupation de la salle de Voiron par le badminton sont inquiétants. Le club de Voiron est peu expérimenté et jeune, il ne pourra pas porter le championnat de France senior. Par ailleurs le comité s'investit déjà dans un soutien à la candidature d'Echirolles aux Championnat de France parabadminton en 2018.

J. Pym : On ne peut que se réjouir de voir notre territoire candidater à l'organisation de compétitions, par contre le France parabadminton 2018 me semble déjà attribué...à vérifier. Pour Voiron, nous en avons conscience et ce n'est pas Voiron qui postule mais la ligue, forte de ses comités et de ses clubs. La salle sera la nôtre à tous, les projets se doivent aussi d'être les nôtres, partagés. Pour le France senior, c'est une équipe qui va le porter, pas un club.

S. Mignard (38) : Un France senior c'est une organisation énorme, il nous avait fallu plus d'un an à Bourgoin avec des réunions hebdomadaires, il ne vous reste que 7 mois !

C. Adam : Nous en avons conscience mais déjà il n'y a à ce jour aucun organisateur, donc pour tous et chacun le timing est serré. Ensuite, c'est notre projet, à vous comme à nous.

J. Pym : Nous n'avons pas le choix vis-à-vis du Pays Voironnais et de la DRJSCS, les engagements pris doivent être tenus.

P. Loiseau : Pourquoi cette salle ? Qui en est propriétaire ?

J. Pym : La salle appartient au Pays Voironnais mais l'engagement depuis son origine est d'en faire une salle au rayonnement régional et au-delà. Charge à nous d'y parvenir. Dans tous les cas, ce sera la salle du badminton régional, pas que du club de Voiron.

Financier :

Approbation du bilan financier 2016

John donne la parole à Frédéric Pichard qui présente le bilan financier pour 2016 et excuse Amandine Pic, trésorière de la ligue. Celui-ci remercie Monsieur Jean-Luc Allemand (expert-comptable de la ligue) de sa présence sur cette AG, mais aussi pour le travail accompli pour mener à bien la fusion des deux trésoreries. Le temps a manqué sur la fin pour travailler sereinement dans la présentation de ce jour, mais nous sommes rassurés depuis peu malgré le surcoût lié à la fusion, et les couts d'activité accrus du fait des distances. Nous avons été alarmistes lors de la fusion, nous sommes un peu plus sereins.

Monsieur Allemand, expert-comptable, présente le bilan 2016 : La fusion est une opération complexe dont la ligue s'est admirablement bien sorti. Les deux trésoreries saines, les deux ligues confortables financièrement, ce qui a grandement facilité la fusion. On notera, toutefois, une augmentation quasi nulle des subventions, malgré l'intégration des aides émanant des deux structures. Peu de hausse des salaires et un exercice excédentaire en brut de 70 000€. De là se déduisent les amortissements de 10 000€ pour le siège social (amorti sur 25 ans) et les charges exceptionnelles de 84 000€ (qui correspondent aux aides versées aux comités et clubs).

Il apparaît un solde négatif pour 2016 de - 10 774€ ce qui est très bon suite à une fusion et qui est un équilibre au regard des amortissements prouvant, s'il en était besoin, la bonne santé financière de la nouvelle ligue.

Bilan Actif (ce que possède la ligue :

- 129 000€
- stock 13 000€
- les créances en attente de paiement
- la trésorerie

Bilan Passif :

- Fonds propres de la ligue
- un endettement faible du au prêt pour le siège social.

Bref, de bonnes perspectives pour l'avenir.

F. Pichard reprend la présentation en précisant que les fonds propres sont consolidés, que l'équilibre est presque atteint malgré la volonté forte de garder une aide élevée vers les comités et l'emploi.

Questions :

P. Edinger: Pourra-t-on avoir une présentation plus analytique par actions à l'avenir ?

F. Pichard : Bien entendu, mais ceci apparait dans les tableaux de trésorerie envoyés dans le livret.

P. Loiseau : Ce serait plus lisible pour nous

J-L Allemand : C'est bien le bilan comptable qui doit être voté, pas le bilan de trésorerie. Alors certes nous essaierons de rendre les choses lisibles, mais la loi vous impose ce vote.

VOTE

« Approuvez-vous le bilan financier 2016 ? »

Oui : 125, Abstention : 9, non : 0

Bilan financier approuvé à la majorité.

Présentation du budget prévisionnel 01/01/2017 au 31/07/2017

Comme le budget porte le projet, John Pym propose une présentation rapide du projet de la ligue avant de passer au budget.

Comme annoncé dans le rapport moral, le projet régional repose sur 3 axes majeurs :

-Le développement :

-bien-être pour tous : écolabel, sport santé, développement durable...

-développement de l'activité : Affiliation, zones blanches (sans club ni affilié ni autre)

-structuration de l'activité : dialogue de gestion, Emplois, équipements, formation

-Les jeunes :

-La filière jeunes : structuration de la filière du club à la ligue en passant par les comités.

-Le Haut Niveau

-La salle de Voiron

Si ce projet n'a pas à être validé par un vote de l'AG, John Pym souhaite l'expression d'un consensus sur le projet ici présenter. Si chacun s'y reconnaît, nous pourrions le partager.

E Gailly : Il y a le problème de la licenciation systématique dans les clubs qu'il faudra harmoniser sur le territoire car on ne peut pas accepter d'un côté de la région un fonctionnement que l'on refuse de l'autre. Même discours.

J. Pym : Nous sommes d'accord sur ce point

A. Borde : Quid de la licence loisir ?

J. Pym : Le coût de la licence nous est en partie imposé par la FFBaD, notre rayon d'action restant minimal. Par contre, on peut mettre une réflexion sur le sujet au sein de la commission développement et voir si nous souhaitons porter ce discours devant notre fédération ou non.

Un vote informel est mis en place, seule la Savoie, représentée par son seul président, préfère s'abstenir sur le contenu du projet. John Pym remercie l'assemblée et annonce le début des travaux prévus dans le document remis.

Le président rend la main au trésorier-adjoint

Frédéric Pichard précise que le prévisionnel est présenté des pages 51 à 58 du livret de l'AG. Il rappelle que l'objectif majeur est l'équilibre de ce dernier via un projet fort et des actions à mener tout en veillant à soutenir les comités dans leurs tâches.

Les postulats sont : baisse des aides, légère mais réaliste hausse des licences (2%), augmentation du timbre ligue (pas de hausse depuis 5 ans et sans doute la seule de l'olympiade).

J. Pym rappelle que la ligue arrive à la fin des aides à l'emploi via l'emploi CNDS d'Olivier Aninat (fini fin 2016) et celui de Romain Hugel (fin en 2017). L'augmentation du timbre aidera à porter un projet ambitieux vers les jeunes et le développement, via entre autres, le dialogue de gestion.

F. Pichard propose 4 votes :

VOTE 1

« Etes-vous en accord avec le maintien de la cotisation statutaire ligue à 70€ ? »

Oui : 134, Abstention : 0, non : 0

Maintien adopté à l'unanimité.

VOTE 2

« Etes-vous en accord avec l'augmentation du timbre ligue jeune et adulte de 1.5€ dès septembre 2017 ? »

Oui : 125, Abstention : 3, non : 6

Hausse du timbre ligue adulte et jeune de 1.5€ adoptée à la majorité.

VOTE 3

« Etes-vous en accord avec l'augmentation du timbre ligue moins de 9 ans de 0.75€ dès septembre 2017 ? »

Oui : 128, Abstention : 3, non : 3

Hausse du timbre ligue – de 9 ans de 0.75€ adoptée à la majorité.

VOTE 4

« Etes-vous en accord avec le budget prévisionnel 2017 proposé ? »

Oui : 121, Abstention : 3, non : 0

Budget adopté à la majorité.

Le budget étant maintenant approuvé, le président s'engage à prendre contact rapidement avec tous les comités départementaux afin de mettre en place le dialogue de gestion 2017 dont le paiement sera effectué avant l'été.

John PYM remercie à nouveau l'assemblée de s'être déplacée et invite chacun à partager un repas convivial. Il rappelle que l'après-midi sera consacré au PSTF, en présence de Mélanie BOSC du CROS Rhône-Alpes.

Fin de l'assemblée générale à 12h45

Etaients présents :

Les membres du CA non délégué : John PYM, Cyril ADAM, Julien ALONSO,

Excusés : Amandine PIC, Bruno MEJEAN et Florence RODENAS

Absents : Mathieu DELABRE, Bruno MOMPLOT, Maurice PLANTIN et Micheline SAUVAGE

Salariés de la ligue : Olivier ANINAT, Sophie BLUY, Thomas CHAMPION, Isabelle GABRIEL, Romain HUGEL et Catherine PRAT.

Autre : Jean-Luc ALLEMAND

Excusés : Le CROS Rhône-Alpes, le Conseil Régional Rhône-Alpes et la DRJSCS

Les délégués :

Comité 01 (2) : Frédéric PICHARD, Sylvain NALET (les autres délégués sont excusés)

Comité 03 (2) : Olivier COTTE, Frédéric MARTIN (les autres délégués sont excusés)

Comité 15 (0) : L'ensemble des délégués est excusé

Comité 2607 (3) : Anthony FLEURY, Roxane COSTE, Eric FRESSE (les autres délégués sont excusés)

Comité 38 (10) : Patrick COPIER, Cédric BOUVIER, Stéphane COINDEAU, Etienne GAILLY, Carine GALERA, Stéphanie HOAREAU, Cécile MACHEREY, Sandy MIGNARD, Claude PONTON, Phoutasone VONGSA (les autres délégués sont excusés)

Comité 42 (3) : Alain BORDE, Dorothee DUFOSSE, Jean-Philippe RAIOLA (les autres délégués sont excusés)

Comité 43 (1) : Kévin EYRAUD (les autres délégués sont excusés)

Comité 63 (7) : Chantal BOUAMRA, Maryvonne GIRARDIN, Jean-Paul JACQUET, Mickaël MARTIN DIT LATOUR, Philippe MASSON, Hélène LACOUR, Peter EDINGER (les autres délégués sont excusés)

Comité 69 (11) : Valérie BLOND, Thomas DAVIN, Nicolas DE SAN BARTOLOME, Bryan FLORET, Nadège JACQUEMOT, Jean-Claude LARGY, Patrick LOISEAU, Jean MAS, Isabelle POUDRET, Estelle VU, Marc WARENGHEM (les autres délégués sont excusés)

Comité 73 (1) : Romain DELCROIX (les autres délégués sont excusés)

Comité 74 (5) : Yohann PROST, Frédéric ASSENS, Coralie BIGUET, Jean-Michel LAMBLIN, Laurence RENON (les autres délégués sont excusés)

Le président
John PYM

La secrétaire générale
Valérie BLOND